

**Zeitschrift:** Suisse magazine = Swiss magazine  
**Herausgeber:** Suisse magazine  
**Band:** - (2013)  
**Heft:** 289-290

**Rubrik:** Dans les cantons

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 02.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# DANS LES CANTONS

par Henriette Germain-Nicolet



## APPENZELL

■ Jusqu'alors directeur du Service culturel, Roland Inauen a été élu Landammann lors de la Landsgemeinde. Le gouvernement d'Appenzell Rhodes-Intérieures a choisi Ottilia Dörig, 54 ans, pour lui succéder à la tête de ce service qui s'occupe du patrimoine et de l'archéologie, ainsi que de la culture.

■ La sans-étiquette Edith Beeler, 59 ans, a été élue à la tête du parlement d'Appenzell Rhodes-Extérieures. Originaire de Wald (AR) et siégeant au parlement depuis 13 ans, elle succède à Ivo Müller (PS). Le canton sera cette année et pour la première fois entièrement aux mains des femmes puisque le gouvernement est dirigé par la PLR Marianne Koller.



## ARGOVIE

■ Le cycliste thurgovien Lichaël Albasini a remporté la 50<sup>e</sup> édition du GP d'Argovie. À Gippen, il s'est imposé au sprint devant le Français Jonathan Hivert et l'Italien Marco Frapporti. Albasini avait déjà gagné l'épreuve en 2011.

■ Roche va construire un nouveau centre de formation et des laboratoires pour les apprentis sur son site argovien de Kaiseraugst. Le groupe bâlois investira plus de 100 millions de francs pour cette infrastructure. Le permis de construire a été déposé, les travaux vont commencer incessamment et devraient être terminés en octobre 2014. Kaiseraugst abrite déjà un centre de logistique et de conditionnement pharmaceutique de Roche, qui emploie près de 1 600 personnes.



## BÂLE-CAMPAGNE

■ Les habitants de Blauen (BL) ont refusé de supprimer une coutume presque séculaire, la prime à la queue, la récompense offerte aux personnes ramenant la preuve qu'ils ont attrapé une souris. Les habitants

du village continueront donc de recevoir un franc par queue de souris. Devant la recrudescence des rongeurs, Langenbruck, une autre commune du canton, avait décidé de réintroduire cette mesure en 2007.

■ Des centaines d'écrevisses sont mortes dans la Lucelle, près de Laufon. Elles ont été victimes de la peste de l'écrevisse causée par un champignon. La plus importante population d'écrevisses à pattes blanches de Suisse a ainsi été anéantie.



## BÂLE-VILLE

■ La France n'étendra pas pour l'instant la taxe d'aviation civile et la taxe de solidarité aux vols du secteur suisse de l'aéroport de Bâle-Mulhouse. Une forte opposition des autorités de Bâle-Ville, des élus locaux français, de la direction de l'aéroport et des compagnies aériennes avait suivi l'annonce unilatérale de la Direction générale de l'aviation civile (DGAC) de taxer la partie suisse de l'Euro Airport. Les autorités françaises ont donc préféré renoncer à cette mesure. Le canton de Bâle-Ville avait notamment menacé de suspendre sa participation financière au projet de raccordement ferroviaire de l'aéroport jusqu'à Strasbourg.



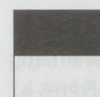
## BERNE

■ La ville de Bienne peaufine sa candidature pour accueillir l'un des sites du futur parc suisse d'innovation. Les milieux économiques, la haute école spécialisée bernoise, le canton et la ville vont créer un organisme chargé de la promotion.

■ Les communes bernoises jugent positive la mise en place progressive depuis 2008 d'une police unique, mais elles relèvent que la coopération pourrait être encore améliorée, ainsi que la visibilité des agents sur le terrain.

■ La dernière école germanophone du Jura bernois, à Mont-Tramelan, va fermer. Les effectifs ne sont plus suffisants pour maintenir le collège ouvert au XIX<sup>e</sup> siècle avec l'arrivée des familles mennonites venues de l'Emmental bernois.

■ Le gouvernement bernois a présenté son 15<sup>e</sup> plan d'économies élaboré depuis les 20 dernières années. Les 88 nouvelles mesures passent par une réduction des services publics et une hausse des recettes afin de parvenir à un budget équilibré dès l'année prochaine.



## FRIBOURG

■ Le Conseil d'État fribourgeois a approuvé les plans de fusion élaborés par les préfets des sept districts du canton, qui prévoient de passer de 164 à 35 communes. Il s'agit maintenant de convaincre les localités concernées.

■ Quatre ans après le début des travaux, le chantier du Pont de la Poya va franchir une étape importante en septembre, avec la réunion des deux éléments qui sont actuellement de part et d'autre de la Sarine. Le pont à haubans, qui enjambe la Sarine sur une distance de 800 m, devrait être inauguré dans un an avec un coût estimé à plus de 200 millions de francs.

■ Face à la hausse du nombre de dégâts causés par les cerfs dans les forêts, le canton de Fribourg a décidé de faire passer le quota de chasse de 40 à 60 bêtes cet automne.



## GENÈVE

■ À Genève, les bistrotts obligés de fermer à minuit à cause des nuisances sonores engendrées par leur clientèle ont obtenu un répit. Après une période probatoire de trois mois, les autorités genevoises ont reconduit pour un an les dérogations de 19 d'entre eux.

■ Par 61 voix contre 31, le Grand Conseil genevois a rejeté l'initiative socialiste qui souhaite abroger les forfaits fiscaux et a décidé de lui opposer un contre-projet. Le système du forfait fiscal profite à plus de 700 personnes à Genève et a rapporté 156 millions de francs en 2012.

■ Le Grand Conseil a approuvé sans opposition les comptes 2012 du canton. Ceux-ci affichent un déficit de 460 millions



Scène paisible dans le port d'Ermatingen (Thurgovie)

swiss-image.ch/Roland Gerth

de francs, en raison de la provision exceptionnelle de 763 millions de francs que le canton a dû constituer pour recapitaliser les caisses de pension publiques.



## GLARIS

■ Le mois de juin a été le plus chaud dans le canton de Glaris depuis 1958 (année où les mesures ont débuté). On a ainsi enregistré 31,2 degrés à Elm.

■ Deux ouvriers sont morts sur le chantier de la centrale de pompage-turbinage de Limmern à Linthal. Pour une raison encore inconnue, le camion dans lequel ils se trouvaient a commencé à dévaler une pente avant de heurter violemment le mur de la galerie d'accès.



## GRISONS

■ Il y a eu du beau monde cet été à Sils-Maria. La commune de l'Engadine a accueilli le tournage du prochain film d'Olivier Assayas, *Sils-Maria*, avec notamment Juliette Binoche et Kristen Stewart. À noter que le film est coproduit par la société lausannoise CAB Productions.

■ La jeune skieuse grisonne Céline Hangi, 23 ans, met fin à sa carrière, en raison de blessures à répétitions ces dernières années. Céline Hangi avait obtenu une médaille d'argent en slalom aux Championnats du monde juniors en 2008, quatre victoires en coupe d'Europe et une 13<sup>e</sup> place en slalom de Coupe du monde à Aspen en 2007.



## JURA

■ Le gouvernement jurassien a lancé sa campagne d'information destinée à convaincre le Jura bernois de dire oui le 24 novembre prochain lors du vote sur la Question jurassienne. Il a présenté un rapport intitulé « Construire ensemble un nouveau canton. La région jurassienne face à son avenir » qui énumère les avantages obtenus par le Jura depuis son entrée en souveraineté en 1979. Le document entend aussi montrer, chiffres à l'appui, que le Jura a connu une évolution économique et démographique plus favorable que les trois districts qui ont choisi de rester bernois.

■ Malgré une hausse du nombre de patients, l'Hôpital du Jura a enregistré un déficit de 2,2 millions de francs l'an dernier. La direction de l'établissement explique ce

mauvais chiffre par l'introduction du nouveau mode de financement des hôpitaux suisses basé sur des forfaits par groupe de diagnostics. Mais elle espère atteindre l'équilibre financier l'année prochaine.



## LUCERNE

■ Une ligne de métro construite par des investisseurs privés pourrait bien voir le jour à Lucerne d'ici quatre à cinq ans. Des promoteurs ont présenté un projet devisé à 400 millions de francs dans le but de désengorger le centre de la ville des voitures et des cars de tourisme. La ligne de métro souterraine relierait le nord de la ville à la Schwanenplatz au bord du lac. Un parking pour 3 500 voitures et 80 cars serait construit au départ de la ligne. Les trajets dureraient trois minutes à une cadence de 5 mn, 24 h sur 24. Les promoteurs assurent avoir reçu des réactions positives de la part de l'Office fédéral des routes et des représentants de la ville et du canton.

■ Le gouvernement lucernois a présenté la variante retenue pour l'extension souterraine de la gare de Lucerne. Le projet, devisé à 2,4 milliards de francs, comprend un nouveau tunnel de 3,5 km.

## DANS LES CANTONS



### NEUCHÂTEL

■ Des déclarations d'impôts ont été égarées au sein du Service neuchâtelois des contributions. Une enquête interne a été ouverte pour connaître l'origine de cet « incident », a annoncé la Chancellerie d'État. Le canton de Neuchâtel a, quant à lui, déposé une plainte pénale contre inconnu.

■ Le tunnel autoroutier de Serrières, à la sortie de Neuchâtel en direction de Lausanne, sera ouvert au trafic à la fin du mois de février prochain. Son ouverture prévue initialement cet automne a dû être retardée en raison des conditions météorologiques.

■ L'UDC neuchâteloise devra se trouver un nouveau chef. Yvan Perrin va en effet abandonner son poste fin septembre pour se consacrer entièrement à sa nouvelle fonction de conseiller d'État. Il dirigeait la section cantonale du parti depuis douze ans.



### NIDWALD

■ La Cour suprême du canton de Nidwald a levé les mesures superprovisoires que la chaîne de télévision suisse allemande 3+ avait requises contre la publication des données d'audience collectées depuis janvier par Mediapulse, société mandatée par la Confédération. Les télévisions suisses pourront donc à nouveau publier leurs chiffres d'audience. Mais les télévisions régionales continuent de manifester leur colère, considérant que le mode de calcul d'audience par Mediapulse n'est pas adapté aux besoins des chaînes couvrant de petites régions géographiques ou linguistiques.

■ Par référendum, les citoyens d'Oberhof ont contredit leur conseil communal qui refusait l'implantation d'éoliennes sur leur territoire.



### OBWALD

■ Le Conseil fédéral a approuvé l'extension de la route du Brünig (route nationale

A8) dans le canton d'Obwald. Le tunnel de Kaiserstuhl, long de 2,5 km, est la pièce maîtresse du projet. Le nouveau tronçon de route nationale va permettre de délester l'actuelle route du Brünig du trafic de transit et d'améliorer la protection contre les dangers naturels.



### SAINT-GALL

■ Un somnambule est tombé d'une fenêtre de son appartement à Heerbrugg (SG), effectuant une chute de six mètres. L'homme de 39 ans a été grièvement blessé et a dû être hélicoptéré à l'hôpital, a indiqué la police.

■ Le 37<sup>e</sup> festival Openair de Saint-Gall a attiré quelque 30 000 personnes durant quatre jours, malgré le froid et la boue. La manifestation affichait complet depuis le mois de février...



### SCHAFFHOUSE

■ Les douaniers ont saisi six pythons protégés par la Convention de Washington, à Thayngen (SH). Les reptiles étaient cachés dans des sacs de sport dans une voiture immatriculée en Suisse et qui venait d'Allemagne. L'Office vétérinaire fédéral (OVF) a fait saisir les six animaux. Pour faire entrer en Suisse une espèce protégée, il faut obligatoirement une autorisation délivrée par l'OVF et un certificat CITES (Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction) du pays d'origine des animaux.



### SCHWYZ

■ Le canton de Schwyz encourage l'apprentissage par les policiers d'autres langues que l'allemand. Il prend ainsi à sa charge une partie des coûts de cours de langue destinés à rendre les forces de l'ordre plus à l'aise quand elles sont confrontées à des personnes (touristes et autres) ne parlant pas la langue du canton.

■ La commune de Schwyz a décerné son Prix de la culture 2013 à l'actrice Haschi Annen. Le prix est attribué tous les 5 ans. La dernière lauréate avait été l'écrivain Gertrud Leutenegger en 2008.

■ Un randonneur de 66 ans est mort dans l'ascension du Grosse Mythen, une montagne célèbre du canton de Schwyz. Il était accompagné par un camarade lorsqu'il a fait une chute mortelle de 150 m. Les sauveteurs de la Rega ont pu évacuer son corps, indique la police schwyzoise.



### SOLEURE

■ La troisième boîte à bébés de Suisse s'est ouverte à Olten. Elle est installée dans l'hôpital cantonal. Les deux autres boîtes se trouvent à Einsiedeln (SZ) et Davos (GR). La première boîte romande sera très probablement ouverte en Valais.

■ Lors d'une assemblée communale, la présidente de la commune d'Egerkingen (SO) a dénoncé de vive voix six citoyens qui n'auraient pas payé leurs impôts depuis plusieurs années privant le village de 3 000 habitants de deux millions de francs de revenus. Y a-t-il eu violation de la sphère privée ? Le Ministère public tranchera.



### TESSIN

■ Le spécialiste tessinois des solutions de logistique Interroll a racheté l'entreprise américaine Portec, active notamment dans les tapis roulants pour bagages dans les aéroports. Le montant du rachat n'a pas été dévoilé.

■ Le Grand Conseil tessinois a donné son aval à la reprise par les Entreprises électriques tessinoises AET et six communes des parts d'Alpiq dans le groupe énergétique SES. L'État y deviendra ainsi majoritaire.

■ Plus de la moitié des salaires perçus par les travailleurs inscrits dans les agences de placement au Tessin n'atteignent pas le minimum syndical. C'est la conclusion d'une enquête menée par la Commission tripartite auprès des agences dont la masse salariale est inférieure à 1,2 million de francs.



## THURGOVIE

■ Un petit avion à moteur a dépassé la piste en atterrissant à Lommis. Il a fini sa course dans un champ et capoté, mais personne n'a été blessé, a annoncé la police cantonale. L'accident est dû à une erreur de pilotage. Les dégâts sont importants.

■ Le fabricant thurgovien de matériel ferroviaire Stadler Rail est en bonne santé. L'année dernière, il a dégagé un chiffre d'affaires de 2,4 milliards de francs, soit un milliard de plus en un an. Et cette année a bien commencé, avec des commandes pour 1,5 milliard de francs.



## URI

■ Les organisations écologistes ont retiré leur opposition au projet de nouveau domaine skiable d'Andermatt (UR). Le gouvernement du canton a accepté le plan de zone partiel en l'assortissant d'obligations. Le plan respecte la convention passée en janvier dernier entre la commune d'Andermatt et cinq organisations écologistes (Pro Natura, Mountain Wilderness, Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du territoire, ATE et WWF). Plus de 134 millions de francs vont être investis d'ici 2015 dans le nouveau domaine skiable qui reliera Andermatt à Sedrun (GR). La Confédération soutient le projet avec 40 millions de francs, le canton d'Uri avec 5 millions et les Grisons avec 3 millions.



## VALAIS

■ Le loup a tué seize moutons et en a blessé cinq autres en fin de nuit, sur la commune valaisanne de Münster-Gschinen, dans la vallée de Conches. L'animal a été vu par des témoins et ses traces identifiées par le garde-chasse. C'est la première fois que ce loup s'attaque à des animaux de rente. Aucune autorisation de mise à mort n'est à l'ordre du jour.

■ L'évêque de Sion, Norbert Brunner, renonce à sa charge. Âgé de 71 ans, il estime ne plus avoir les forces nécessaires. Il restera en fonction jusqu'à la nomination de son successeur par le pape, une procédure qui peut durer plusieurs mois. Norbert Brunner avait été nommé par Jean-Paul II en 1995.

■ La ligne à très haute tension entre Chamoson et Chippis sera aérienne. Le Tribunal fédéral a confirmé qu'un enfouissement partiel ou total n'était pas opportun pour des raisons techniques ou de coûts.

■ Après trente-deux ans d'exploitation, le funiculaire reliant Zermatt à Sunnegga (2 288 m d'altitude) a été remplacé. La nouvelle installation, mise en place en huit semaines, permet de transporter plus de personnes et plus rapidement. Elle a coûté 12 millions de francs.



## VAUD

■ Les nuits lausannoises sont encadrées par de nouvelles mesures. La police peut désormais saisir préventivement les coupeaux, emporter l'alcool des fêtards en cas de troubles à l'ordre public et prononcer des interdictions de périmètres à l'encontre des dealers. En outre, les horaires des clubs ont changé : ils ferment maintenant à 3 h, mais ceux qui respectent certaines règles pourront prolonger l'ouverture jusqu'à 5 h voire 6 h.

■ En proie à de grosses difficultés financières, le géant vaudois de l'informatique Logitech est parti s'installer dans les locaux de l'EPFL où il comptait déjà des bureaux. L'immeuble de Morges sera repris par la firme américaine Monsanto qui devrait s'installer en septembre.

■ La reconstruction du Parlement vaudois a franchi un pas décisif. Le Tribunal fédéral a rejeté le recours des opposants au projet de nouveau parlement « Rosebud », à la grande satisfaction des autorités cantonales.



## ZOUG

■ Novartis Pharma, Sandoz Pharmaceuticals, Alcon et Novartis Consumer Health,

ces quatre unités d'affaires suisses du groupe Novartis sont désormais concentrées à Rotkreuz (ZG). Ce nouveau site zougais a été inauguré et regroupe les activités des sites de Berne, Cham-Steinhausen (ZG) et Hünenberg (ZG).

■ Le gouvernement zougais a présenté un ambitieux projet de mise en valeur du chef-lieu du canton. Il s'agit de construire un réseau de tunnels routiers reliés par un giratoire souterrain afin de désengorger la ville de Zoug. Au total, il s'agirait de 2,7 km de galeries pour un coût estimé à 950 millions de francs. Le financement serait pris en charge à hauteur de 890 millions de francs par le canton, de 50 millions de francs par la ville et le reste par la Confédération dans le cadre du programme dédié aux agglomérations. Si le crédit est accepté par le Grand Conseil et par les citoyens, les travaux pourraient commencer en 2022 pour une ouverture prévue en 2028.



## ZURICH

■ Le fabricant germano-japonais de machines-outils DMG Mori Seiki Europe s'installe à Winterthur. Il va y créer un centre de technologie et créer entre 150 et 200 emplois. La nouvelle usine de 20 000 m<sup>2</sup> sera dédiée à la distribution, aux services et au développement.

■ Michael Hengartner, 46 ans, a été élu recteur de l'Université de Zurich pour la période 2014-2018. Il succédera à Andreas Fischer, qui partira à la retraite.

■ La première installation à large échelle de compteurs électriques intelligents commencera l'an prochain dans le canton de Zurich. Ces deux prochaines années les Services électriques zurichois (EKZ) vont installer 50 000 boîtiers « smart meter » qui indiquent la consommation d'électricité et son coût en temps réel et qui, selon une étude toute récente, incitent les usagers à économiser 3 à 5 % de courant. Les villes de Zurich et de Winterthur ne sont pas concernées par cette opération, disposant de leurs propres services électriques. ■